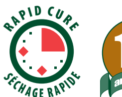
PRO SCREED™ (RATIO DE 4:1)





2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

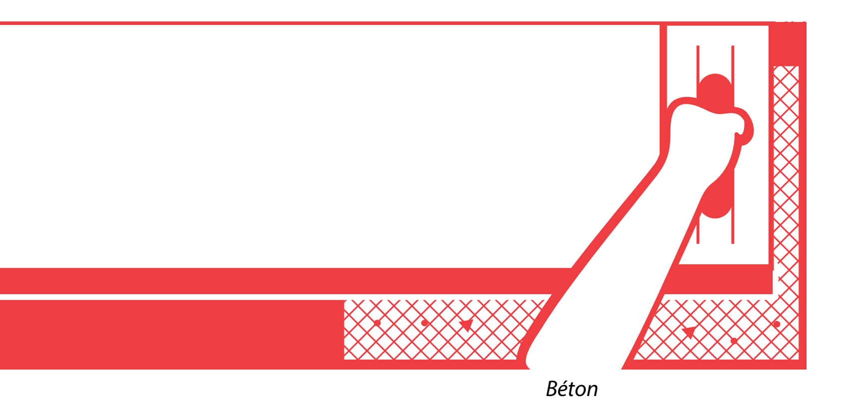
PRO SCREED™ est un mortier pré-mélangé (ratio de 4:1), à base de Portland et à prise rapide. Il peut être utilisé comme lit de mortier ou chape de 10 mm (3/8") jusqu'à 8 cm (3") d'épaisseur. PRO SCREED™ peut être mélangé avec de l'eau ou avec le produit PRO SET PLUS™ pour une meilleur performance.

Caractéristiques

- Utiliser pour le nivellement mineur et pour corriger le substrat de 10 mm (3/8") à 8 cm (3") d'épaisseur ;
- Utiliser comme dalle intérieure flottante si l'épaisseur est plus de 32 mm (1 1/4") ;
- Pour les applications intérieures et extérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballage

Sac de 25 kg (55 lb)



Béton

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ⁰ † ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ⁰ † ;
- Surfaces de gypse et de béton léger† * ;
- Carreaux de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants † ;
- Planchers de terrazzo à base d'époxy et de ciment † ;
- Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement † ;
- Métal tel que l'acier, le cuivre, l'acier inoxydable, l'aluminium ou le plomb † ;
- **Résidus** d'adhésifs de bitume fluidifié et les **résidus** d'adhésifs solubles dans l'eau † ;
- Carreaux de vinyle d'amiante (VAT) et de composition (VCT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné † ;
- Revêtements de sol en PVC homogènes † ;
- Revêtements de sol à base de résine (époxy, uréthane ou polyuréthane) † ;

⁰ *Lorsqu'apprêtés avec une couche de coulis de liaison constituée d'un mortier modifié aux polymères de PROMA, le PRO SCREED doit être verser sur une couche humide.*

† *Lorsqu'apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ (voir la fiche technique respective pour plus de détails), le PRO SCREED doit être appliquer sur l'apprêt encore humide.*

Limitations

- Pour les installations INTÉRIEURES, mélanger avec de l'eau. Pour les installations EXTÉRIEURES ou les endroits humides, mélanger avec le PRO SET PLUS.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas utiliser sur les surfaces verticales.
- Ne pas installer lorsque des produits de déglaçage chimiques peuvent être utilisés.
- Ne pas mélanger avec d'autres ciments, chaux, plâtres ou matériaux similaires.
- Ne pas appliquer en couche très mince - épaisseur minimale de mortier: 10 mm (3/8"). Pour les réparations minces et le nivellement, utiliser plutôt le PRO LIQUID FINISH RS™, le PRO PLAN™ ou le PRO PATCH™ (voir la fiche technique respective).
- Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 8 mm (1") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 8 cm (3"), communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées.
- Laisser sécher le mortier correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- Éviter le contact avec l'Aluminium et les bardages métalliques, les rampes, les barres, les fenêtres et les accessoires. Isoler ces endroits en appliquant un revêtement époxyde approprié.
- Les carreaux de céramique, les carreaux de vinyle de composition, le terrazzo, le métal, les planchers de résine époxy ou les adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) existants doivent être correctement préparés et apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ avant l'application du mortier (voir la fiche technique respective).
- Protéger les barres, les poteaux et les éléments structurels avec un revêtement en résine époxyde (Communiquer avec le service technique de PROMA pour obtenir des conseils et des recommandations appropriées).
- Ne pas utiliser directement sur un substrat qui est soumis à une pression hydrostatique, à des problèmes d'humidité ou sur un substrat dimensionnellement instable tel que les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB), de panneaux d'amiante ou d'acier. Dans de tels cas, une membrane pare-vapeur en feuilles de polyéthylène ou en papier goudronné doit être installé avant la chape flottante en béton d'une épaisseur minimale de 32 mm (1 1/4") avec grilles métalliques pour armatures.
- Ne pas employer sur les revêtements de sols à endos coussiné.
- **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps ouvrable	>60 minutes
Mûrissement initial	4-6 heures
Mûrissement final	28 jours

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	0 g/L
Résistance à la compression (ASTM C-109) @ 28 jours **Ratio pour le mélange: 11.5% d'eau**	> 288 kg/cm² (4,100 lb/ft²)
Couverture approximative par sac de 25 kg (55 lb)	
Épaisseur	**Couverture**
25 mm (1")	0,56 m² (6 ft²)
Période de conservation	
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

5. INSTALLATION

Préparation de surface

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME™ peut être employer sur presque toute surface apte à recevoir une sous-finition nivelante sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux, et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendu conformes à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- Les surfaces de gypse ou de béton léger existantes doivent être bien apprêtées avec le produit PRO SUPERPRIME™ (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être **soit** APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ **soit** préparer mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du mortier qui sera posé par la suite. Puis, **APPRÊTER** avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Les dalles de béton existantes comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des résidus d'adhésif doivent être grattées, poncées, nettoyées, correctement préparées et **APPRÊTÉES** avant l'application du mortier (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surface et à la fiche technique du PRO SUPERPRIME ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).
- Les substrats de bois doivent être solides et bien supportés par des solives espacées de 400 mm (16") et doivent être composés de deux couches superposées de feuilles de contreplaqué, chacune de 16 mm (5/8") d'épaisseur et fixées avec un minimum d'espacement de 3 mm (1/8") entre les panneaux et de 6 mm (1/4") d'espacement le long des murs périmétriques, autour des colonnes, des poteaux, des drains et des orifices des tuyaux. La couche supérieure sous-jacente en contreplaqué doit être fixée avec des vis de plancher, résistantes à l'oxydation, à tous les 15 cm (6") le long des bordures du panneau et dans chaque direction à travers le panneau de 20 cm (8") centre à centre. Les surfaces du plancher, le long des bordures adjacentes des panneaux, ne doivent pas être à plus de 0,75 mm (1/32") au-dessus ou au-dessous l'un de l'autre. Pour les carreaux de céramique et de porcelaine jusqu'à 30 x 30 cm (12"x 12"), la conception structurale du substrat ne doit pas permettre une déflection supérieure à L/360 lorsqu'elle est testée à 136 kg (300 lb) de charges concentrées, conformément à la norme ASTM C627 sur la méthode d'essai standard. Pour les tuiles carrées et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23"x 23"), la déflection maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflection maximale ne doit pas dépasser L/720. (Se référer à la norme ANSI A108. 01 Exigences relatives au contreplaqué de sous-sols).**
- Les vieux carreaux de céramique, les carreaux de composition de vinyle, ainsi que les substrats à adhérence difficile, doivent être correctement PRÉPARÉS, NETTOYÉS et APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ de PROMA avant l'application du mortier. (Pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surface et à la fiche technique du PRO SUPERPRIME ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

Remarques : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié (Cut-back).

Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange

Ratio pour le mélange : 5 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, mesurer et verser environ **2,9 L (0,76 gal US)** d'eau propre froide ou de PRO SET PLUS puis ajouter graduellement 25 kg (55 lb) de poudre PRO SCREED™, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minutes), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeaux et d'une consistance uniforme.
4. Le produit est maintenant prêt pour l'application.
5. Utiliser le produit dans les plus brefs délais (quelques minutes).

Application

Remarque: Fermer toutes les portes, fenêtres et ouvertures et protéger les travaux du vent, de la ventilation transversale ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation.

Ne pas surchauffer les sols à partir du sous-sol pendant la construction par temps froid.

RÉPARATION DU BÉTON, rampes, pentes et chapes adhérentes.

1. Apprêter l'armature en acier à l'aide d'un apprêt époxyde approprié (veuillez consulter notre service technique pour obtenir les recommandations concernant les produits de PROMA appropriés).
2. Apprêter les surfaces avec le PRO SUPERPRIME™ avant l'application du mortier (voir la fiche technique respective).

   Note Importante: Appliquer le mortier de réparation sur l'apprêt HUMIDE avant qu'il sèche.
4. Frotter le mortier préparé dans le substrat tout en remplissant les pores et les vides pour améliorer l'adhérence et pour couvrir entièrement le substrat.
5. Appliquer, compacter, tasser, niveler et répartir le mortier PRO SCREED à l'épaisseur désirée et terminer en suivant les mêmes techniques, outils, taloches, niveleurs et règles que pour les chapes en ciments classiques.
6. Ne pas appliquer en couche très mince: les réparations de béton doivent être d'au moins 10 mm (3/8") de profondeur. Scier les bords du périmètre.
7. Dans un délai maximum de 30 minutes après le mélange, niveler et répartir la surface à l'aide d'une règle en métal ou d'un racleur tout en compactant avec une taloche au fur et à mesure que les travaux avancent.
8. Pour éviter la formation de fente, fissure, chevauchement et plis sur les joints de reprise ou lorsque le travail doit être suspendu pendant plus d'une heure, insérer plusieurs gougeons en métal de 3 mm (1/8") à 6 mm (1/4") de diamètre (diamètre de tige), 20 cm (8") à 30 cm (12") de long, placés horizontalement au centre du lit tous les 20 cm (8") à 30 cm (12") environ, le long des bords extérieur froids du lit de mortier fraîchement appliqué.
9. Finir la surface au balai, à la taloche de bois ou à la truelle de finition en acier lisse pour obtenir la texture souhaitée.

CHAPES ET LITS DE MORTIER FLOTTANTS

1. Former une couche de sable uniforme et si la dalle est déjà lisse et régulière, poser une feuille de polyéthylène de 0,76 mm (40 mil) (ASTM C171/D4397).
2. Déposer, étaler, compacter et tasser le lit de mortier PRO SCREED à environ + 20 mm (3/4") ou la moitié de l'épaisseur nécessaire d'un lit standard. Insérer du tissu métallique résistant à la corrosion (50 x 50 mm [2" X 2"] CSA G 30.5-M ou ASTM A 185 M) et déposer, étaler, tasser, niveler et répartir le reste de la couche avec les pentes, l'épaisseur (35 mm minimum [1-1/2"]) et les finitions requises en suivant les mêmes techniques, outils, taloches, niveleurs et règles que pour les chapes en ciments classiques.
3. Dans un délai maximum de 20 minutes après le mélange, niveler et répartir la surface à l'aide d'une règle en métal ou d'un racleur tout en compactant avec une taloche au fur et à mesure que les travaux avancent.
4. Pour éviter la formation de fente, fissure, chevauchement et plis sur les joints de reprise ou lorsque le travail doit être suspendu pendant plus d'une heure, insérer plusieurs gougeons en métal de 3 mm (1/8") à 6 mm (1/4") de diamètre (diamètre de tige), 20 cm (8") à 30 cm (12") de long, placés horizontalement au centre du lit tous les 20 cm (8") à 30 cm (12") environ, le long des bords extérieur froids du lit de mortier fraîchement appliqué.
5. Finir la surface au balai, à la taloche de bois ou à la truelle de finition en acier lisse pour obtenir la texture souhaitée.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

PRO SUPERPRIME™

PROMA a mis au point un apprêt révolutionnaire capable de rendre n'importe quelle surface apte à recevoir un produit de ragréage sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification. La combinaison PRO SUPERPRIME™ et PRO SCREED peut s'avérer un système exceptionel pour la préparation des substrats lors de l'installation de revêtements de sol. La surface doit rencontrer un minimum de résistance à l'arrachement de 0,5 MPa (72 psi). Dans les endroits à circulation intense, la résistance à l'arrachement doit atteindre un minimum de 1,23 MPa (175 psi).



Béton mûri (28 jours minimum)



Métal tel que l'acier, l'inox, le cuivre, l'aluminium et le plomb



Contreplaqué de catégorie d'extérieur



Carrelages et dallages existants, céramique, porcelaine, grès, marbre et granit



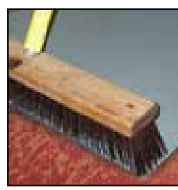
Vieux revêtements de sols souples : vinyliques, CPV homogène, carreaux de vinyle (vinyle-amiante et de synthèse)



Résidu d'adhésif



Substrats peints



Cure
Le produit doit être complètement sec avant de poser les carreaux.

Nettoyage
Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité
Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX
Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE
PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN
Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE
Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT
Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca